



Liquidation judiciaire et prestations non honorées

Par **Tropikalm**, le **24/09/2019** à **22:00**

Bonjour

Un établissement a fermé du jour au lendemain en encaissant jusqu'au dernier jour même après (sur internet)

Des prestations de soins bien être, en étant au courant de la fermeture prochaine suite à une liquidation judiciaire prononcée ;

Nous sommes plus de 300 clients à rester avec des bons d'achats ou cadeaux(avec de grosses sommes d'argent) où des prestations ne seront jamais honorées

Une belle escroquerie

Que faire svp pour avoir un remboursement ou autre dédommagement ?

Merci d'avance

Par **nihilscio**, le **25/09/2019** à **00:29**

Bonjour,

Il y a peu d'espoir, mais vous pouvez toujours déclarer une créance au mandataire judiciaire et porter plainte pour escroquerie.

Déclaration de créance : <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F22359>